

## Sommaire, juillet 1904

---

Chronique du Sanctuaire .....	81
Les Pèlerinages .....	90
La Couronne .....	92
Les Cheveux de la Sainte Vierge .....	98
Points d'Histoire.....	101
La lecture des journaux.....	106
Petite Corbeille de fleurs .....	110
Variétés.....	112
Actions de Grâces.....	115
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire.....	119
Recommandations aux prières .....	120
Nécrologie .....	120
Bibliographie et Livres et Revues.....	(Sur la seconde couverture, couverture de surcroît).

---

---

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au *Directeur*, spécifiant quel numéro est en défaut.

**N.B.**—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,  
Cap-de-la-Madeleine,  
Qué.